

Réf: Dossier N° 064681

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Société de Transport Abidjanaise et Banlieue » en abrégé « SOTRAB »

Siège social Abidjan, Abidjan, 220 LGTS, Lot 26, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Société de Transport Abidjanaise et Banlieue » en abrégé « SOTRAB »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises ;
-Location de vehicules ;
-Import-export ;
- Transport et distribution de colis national et international ;
-Transport, maritime, aérien, ferroviaire, terrestre ;
-Déménagement ;
-Billetterie, tourisme et Hôtellerie ;
-Organisation de pèlerinages et circuit touristiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abidjan, 220 LGTS, Lot 26, Ilot 25

Dirigeant(s) : M SOUMARE IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08255 du 17/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40641/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

